

Perspectives

La Mongie : tous les partenaires réunis autour du projet global de restructuration

Le projet de réaménagement, confié par la Ville de Bagnères à l'Arac Occitanie, impulse une dynamique collective et va permettre à tous les acteurs de la station de lancer des actions complémentaires pensées en toute cohérence.

Afin de donner un nouvel élan à la station de La Mongie et de pérenniser son avenir en développant un tourisme 4 saisons, la commune s'est lancée dans un vaste programme de réhabilitation à la fois urbaine et hôtelière qu'elle a confiée à la société publique locale Arac Occitanie (voir magazine municipal n° 14 de juillet 2021). Ce contrat de 26 millions d'euros validé par le conseil municipal au printemps 2021 sera fortement subventionné par l'État, la Région et le Département. Il engage la commune sur 11 ans à hauteur de 523 374 € par an, soit un total de 5,6 millions d'euros en autofinancement.

« C'est un choix fort, un engagement financier important », martèle Claude Cazabat. « La station est notre priorité aujourd'hui. Je veux faire à La Mongie ce que Rolland Castells a réussi avec le thermalisme : relancer l'activité via une modernisation des services et une approche pluridisciplinaire. Depuis que je suis maire, tous les impôts locaux payés à la Mongie et les taxes des remontées mécaniques sont directement réinjectés dans la station. C'est ainsi que nous avons récemment pu, avec des subventions complémentaires, réaliser la rénovation du centre administratif et du cabinet médical ou la construction de la gendarmerie ».

Ce renouveau va donc se poursuivre avec un objectif d'attractivité touristique 4 saisons. Le « projet ARAC », qui répondra

aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, dotera La Mongie d'aménagements urbains qualitatifs, d'une offre hôtelière modernisée (via la réhabilitation de bâtiments anciens) et d'équipements publics adaptés (voir encadré ci-contre).

« Nous attendons les propositions du bureau d'études mais la commune reste maître des opérations. Le contrat n'est pas figé, il est évolutif », tient à préciser le maire.

Le rôle de catalyseur de la Région

« Nous sommes aujourd'hui à un tournant pour la station », souligne pour sa part Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région Occitanie et président du syndicat mixte de valorisation du Pic du Midi. « Nous allons réveiller la belle endormie. La Mongie est un territoire à fort potentiel qui peut accueillir plus de visiteurs et fonctionner une grande partie de l'été. D'autant plus que la crise du Covid a révélé une nouvelle appétence pour les grands espaces. La Région Occitanie est fortement engagée dans le secteur de la montagne. Dans ce projet, elle joue un rôle de catalyseur et entend attirer aussi des investissements privés complémentaires. »

Le maire de Bagnères, Claude Cazabat, fait aussi une priorité du règlement de la situation juridique, sécuritaire et



« Je veux faire à La Mongie ce que Rolland Castells a réussi avec le thermalisme : relancer l'activité via une modernisation des services et une approche pluridisciplinaire. »

UN PROGRAMME EN 3 VOLETS

- 1/ Requalification des espaces publics**, pour améliorer l'accessibilité et le confort.
 - >> Une équipe de maîtrise d'œuvre réunissant urbaniste, paysagiste, bureau d'études « voirie et réseaux divers » et spécialiste de la mobilité sera installée début 2022.
 - >> La population sera consultée.
- 2/ Réhabilitation de bâtiments anciens dégradés** (comme l'hôtel du Pouteilh et le Taoulet) pour remonter le niveau des prestations proposées tout en attirant aussi les jeunes avec des hébergements peu chers.
 - >> Les hôtels seront achetés et réhabilités pour proposer une nouvelle offre.
- 3/ Équipements publics**
 - >> Il est nécessaire de reconstruire des locaux pour réunir en un seul lieu les services techniques de la Ville et ceux du Département. Il est prévu également de créer des logements pour les agents et pour les saisonniers.

Le périmètre d'intervention de l'ARAC s'étend du parking du Castillon à l'extrémité ouest de la station, hors bâtiment de l'immeuble classé en immeuble de grande hauteur.

énergétique de l'immeuble classé en « Immeuble de grande hauteur » (bâtiment Mongie-Tourmalet). Tous les partenaires dont l'État sont mobilisés pour trouver une solution à ce problème.

Du côté du domaine skiable, la dynamique est en marche depuis juin 2020 (date de la création de la SEML du Grand Tourmalet pour gérer le domaine et diversifier les activités 4 saisons) et la signature d'un programme d'investissement de 32 millions d'euros sur les dix prochaines années grâce au soutien de la Région et de la Banque des Territoires.

« Les moyens déployés pour les activités doivent être adaptés à ceux mis en œuvre pour les espaces publics et l'hébergement », rappelle Blandine Vernardet.

« Au Pic, sur le domaine ou en terme d'aménagement urbain, tous les projets sont liés. Le développement ne peut s'opérer que par des actions coordonnées. L'enjeu de complémentarité est essentiel. Nous sommes à un moment charnière, c'est la première fois que nous parvenons à une telle conjonction de facteurs positifs. Nous avons la garantie que tous les outils sont enclenchés. Toutes les pièces du puzzle sont aujourd'hui réunies pour réussir. »



« Nous sommes à un moment charnière, c'est la première fois que nous parvenons à une telle conjonction de facteurs positifs. »



De gauche à droite : Julie Mazenc-Garcia, chargée d'études et d'opérations à la SPL Arac Occitanie, Christophe Dagneau, directeur d'Arac Occitanie, Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région Occitanie et président du syndicat mixte de valorisation du Pic du Midi, Claude Cazabat, maire de Bagnères-de-Bigorre et président de la SEML du Grand Tourmalet et Blandine Vernardet, directrice du domaine skiable du Grand Tourmalet.

